



2 pv pour stationnement gênant en deux jours

Par **Lesage Jacques**, le **19/11/2016** à **17:02**

Bonjour,

Mon fils a eu deux PV pour stationnement gênant en deux jours et il n'a pas utilisé sa voiture entre les deux contraventions.

Sur les deux contraventions il y a la même rue mais sur l'un il y a un numéro de rue et pas sur l'autre.

Mon fils me dit que l'on ne peut pas être verbalisé deux fois pour la même infraction.

Je voulais donc vérifier la véracité de ses propos et le cas échéant savoir comment prouver que le véhicule n'a pas été utilisé.

Merci de votre réponse

Par **Lesage Jacques**, le **21/11/2016** à **15:19**

Merci de votre réponse, on va faire le courrier et attendre.